



citéjoie

Camps de vacances

2024



62^e anniversaire

1962–2024

Cité Joie, tout un monde de sourires!

Depuis 1962, Cité Joie se donne comme mission d'offrir aux personnes souffrant de handicaps ou en manque d'autonomie, un milieu de vacances en pleine nature, mais près de la ville.

Fort d'une expérience de plus de 60 ans, Cité Joie offre à ses vacanciers l'occasion de créer de nouveaux liens et de se dépasser dans une série d'activités adaptées à leurs besoins. Pour la famille et les aidants, c'est l'occasion de prendre un temps de répit en toute confiance. Pour l'aidé, le répit se transforme en expérience inoubliable.

Une équipe attentive, spécialement formée et très dévouée, vous attend.

Je vous invite à découvrir les différents camps et séjours offerts et célébrer plus de 60 ans à Cité Joie.



Jesse Morissette

Directeur général





Cadre d'intervention

CONCERNANT L'ADMISSION ET L'ACCÈS À NOTRE PROGRAMME ESTIVAL

L'équipe de Cité Joie travaille continuellement à développer son cadre d'intervention afin d'améliorer sa programmation et favoriser une participation active et adaptée aux besoins des usagers. Ceci vise à valoriser l'intégration, la découverte, le dépassement de soi et l'utilisation maximale du milieu en optimisant les bienfaits qu'offrent la nature et le plein air.

Le programme estival de Cité Joie s'articule autour de notre volonté de créer un réel climat de vacances en considérant **la capacité de chaque usager à participer** à une programmation diversifiée, remplie d'activités récréatives adaptées.

Cette orientation a pour objectif de répondre efficacement à notre mission première :

« **Promouvoir l'accès à la pratique d'activités de loisir, en milieu naturel, tout en offrant un soutien à la famille et aux aidants dans un esprit de confiance mutuelle et de maintien de normes de qualité et de sécurité élevées.** »

Réservez tôt

Pour vous assurer d'une place, réservez tôt, car certains séjours ont une capacité limitée. Selon le nombre de demandes d'inscriptions en ratio 1 pour 1, Cité Joie **se réserve le droit de limiter l'accès à un seul séjour par usager**. Votre demande d'inscription ne constitue pas une **acceptation finale** à un séjour ou plus.



Informations importantes

À LIRE AVANT L'INSCRIPTION

Accueil des usagers

Le programme Camps de vacances/Répits Cité Joie est offert aux personnes vivant avec une déficience légère et moyenne. L'inscription d'une personne à un camp estival **ne constitue pas une confirmation définitive et finale**. La direction se réserve le droit d'appliquer certaines conditions ou encore de revoir le ratio d'encadrement nécessaire. Ce programme est élaboré selon notre capacité d'accueil, ainsi que les limites d'intervention de notre personnel et des facilités disponibles. Ces informations précisent nos limites d'intervention et visent à assurer le bien-être et la sécurité des vacanciers.

Situations particulières

Pour les personnes qui manifestent des comportements agressifs, désorganisés, déments ou inacceptables envers les autres vacanciers ou le personnel de Cité Joie; des problèmes d'incontinence; des troubles alimentaires sévères; des allergies graves; ou qui ne peuvent participer aux activités récréatives et quotidiennes, Cité Joie ne peut garantir l'accès ou la possibilité de participer à un séjour. **Dans ces circonstances, la direction de Cité Joie se réserve le droit de refuser l'inscription.**

Contention

Il est formellement interdit à l'ensemble du personnel de Cité Joie d'utiliser ce mode d'intervention. **L'utilisation de mesures ou moyens qui relèvent de la contention est interdite à Cité Joie.**

Personne désignée

Il est obligatoire d'identifier une « personne désignée » avec qui la direction peut communiquer en cas d'urgence ou pour consultation. Cette personne doit **être atteignable en tout temps** et prête à intervenir lorsque la situation l'exige (maladie, retrait). Cette personne doit être disponible pour assurer le transport en cas de départ prématuré dans un délai de 60 minutes suivant l'appel.

Encadrement particulier (RATIO 1 POUR 1)

Le besoin d'encadrement particulier (ratio 1 pour 1) est établi en fonction de la capacité de la personne à participer à l'ensemble des activités récréatives de la programmation et à accomplir les actes de la vie quotidienne. **Il est obligatoire de communiquer avec nous à ce sujet.** Après étude de la fiche du vacancier, nous vous aviserons si nous jugeons que le ratio particulier (1 pour 1) s'applique au vacancier ou s'il a les capacités nécessaires pour participer au séjour choisi. Les facilités et nos capacités d'accueil nous permettent de réserver seulement quelques places dans les camps.

La formule d'hébergement une personne par chambre appliquée pendant la pandémie de COVID-19 ne s'applique plus.

État de santé

Toute modification à l'état de santé présenté dans la fiche du vacancier doit obligatoirement être signalée dans les meilleurs délais avant son arrivée à Cité Joie. Qu'il s'agisse de blessure, de médication ou de son état de santé général. **Cité Joie se réserve le droit de refuser le vacancier si le nouvel état de santé ne convient plus à l'accès à son séjour.**

Fin d'un séjour

Cité Joie se réserve le droit de mettre fin prématurément à un séjour si la :

- fiche du vacancier a été complétée de façon erronée ou des informations ont été omises;
- personne démontre des comportements agressifs ou désorganisés, des problèmes de santé, des comportements jugés inacceptables ou est incapable de participer aux activités prévues dans le cadre de la programmation;
- personne est atteinte d'une maladie contagieuse ou épidémique;
- personne a subi une blessure qui nécessite des soins spécialisés;
- personne nécessite des interventions spécialisées habituellement prodiguées par un centre de soins spécialisés ou des professionnels de la santé.



Camps 2024

SÉJOURS POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS ATTEINTS
D'UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU MOTRICE

	RATIO RÉGULIER					Frais a
	Dates	Durées	Coût réel du séjour	Rabais Cité Joie 50 %	Coût du séjour	Frais a
Séjour 1	17 au 21 juin	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 2	24 au 28 juin	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 3	1 au 5 juillet	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 4	8 au 12 juillet	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 5	15 au 19 juillet	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 6	22 au 26 juillet	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 7	29 juillet au 2 août	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 8	5 au 9 août	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	
Séjour 9	12 au 16 août	5 jours	1300 \$	650 \$	650 \$	

	RATIO PARTICULIER 1/1 (places limitées)					Frais a
	Dates	Durées	Coût réel du séjour	Rabais Cité Joie 50 %	Coût du séjour	Frais a
Séjour 1	24 au 28 juin	5 jours	1650 \$	825 \$	825 \$	
Séjour 2	1 au 5 juillet	5 jours	1650 \$	825 \$	825 \$	
Séjour 3	8 au 12 juillet	5 jours	1650 \$	825 \$	825 \$	
Séjour 4	5 au 9 août	5 jours	1650 \$	825 \$	825 \$	

* ATTENTION : Les frais administratifs d'inscription ne sont pas remboursables en cas de situation épidémique

CAMPS ASSOCIATIFS

	Dates	Coût du séjour
Séjour 1	10 au 14 juin	au choix
Séjour 2	19 au 23 août	au choix

Forfaits personnalisés
Les périodes sont fractionnables selon les besoins des associations.

Administratifs*	Coût total
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$
80 \$	730 \$

UN VERSEMENT
À l'inscription
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$
730 \$

PLUSIEURS VERSEMENTS		
1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e versement
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$
80 \$	325 \$	325 \$

Administratifs*	Coût total
80 \$	905 \$
80 \$	905 \$
80 \$	905 \$
80 \$	905 \$

UN VERSEMENT
À l'inscription
905 \$
905 \$
905 \$
905 \$

PLUSIEURS VERSEMENTS		
1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e versement
80 \$	412.50 \$	412.50 \$
80 \$	412.50 \$	412.50 \$
80 \$	412.50 \$	412.50 \$
80 \$	412.50 \$	412.50 \$

ou d'annulation. Consultez la politique d'annulation.



Camps d'été associatifs 2024 pour les regroupements

Cité Joie offre aux associations intervenant auprès de clientèles ayant des besoins spécifiques de travailler en concertation pour planifier et organiser un camp de vacances.

Les périodes suivantes sont disponibles : **10 au 14 juin, 19 au 23 août.**

Note : Les périodes sont fractionnables selon les besoins des associations.

Pour obtenir plus d'informations et le coût des séjours, nous vous invitons à communiquer avec nous au 418-849-7183.

Reçu

Notez qu'aucun reçu ou facture ne peut être émis avant que le séjour n'ait eu lieu. Le reçu ou la facture sera émis à la fin du séjour si le paiement final a été encaissé. Sinon, le document suivra par la poste dès la réception du solde final.

Frais de garde (RELEVÉ 24)

Pour obtenir le relevé 24 de Revenu Québec (crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants), **le parent qui fait la demande de ce crédit dans sa déclaration de revenus doit obligatoirement fournir son numéro d'assurance sociale (NAS).** Au besoin, remplir la section A à la page 2 du formulaire d'inscription.

Politique d'accessibilité

Cité Joie applique une politique d'accessibilité. Celle-ci garantit un soutien financier minimal à tous les vacanciers reconnus comme personnes en situation de pauvreté, et ce sans discrimination. Les tarifs indiqués correspondent à **50 %** des coûts réels des services offerts. L'aide financière du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et l'appui de nombreux partenaires/donateurs contribuent à maintenir cette politique d'accessibilité.

Transport et accompagnement des vacanciers

Pour leur séjour, le transport des vacanciers doit être effectué par un membre de la famille, l'intervenant de la personne ou un responsable de la résidence (dans le cas des familles d'accueil).

Inscription

COMMENT RÉSERVER VOTRE CAMP

Procédure

1. Compléter une fiche d'inscription et une fiche du vacancier pour chaque personne.
2. Pour réserver votre place, faites parvenir à Cité Joie la/les fiche(s) d'inscription, le paiement selon l'option choisie et la/les fiche(s) du vacancier.
3. Vous pouvez faire parvenir votre inscription en ligne, par courrier ou par télécopieur.

jeminscrismaintenant.com/citejoie

28, chemin des Cascades
Lac-Beauport (QC)
G3B 0C4

Télécopieur: 418-849-9279

Options

- A. Versement unique:** à effectuer à l'inscription.
- B. Trois versements:** 1^{er} versement à l'inscription;
2^e versement en date du 1^{er} avril 2024;
3^e versement en date du 30 avril 2024.

Les frais administratifs de 80 \$ sont non remboursables et obligatoirement dus à l'inscription pour réserver votre/vos places.

Important

Avant toute arrivée, veuillez nous aviser de tout problème de santé.

- Votre inscription à un séjour au camp **ne constitue pas une acceptation automatique.**
- Dès la réception de la fiche d'inscription et du paiement, Cité Joie confirmera la réception de votre inscription par courrier ou par courriel.
- **Toutefois, toute inscription demeure conditionnelle à l'évaluation de la fiche du vacancier. L'acceptation pourra être réévaluée en fonction de nouvelles informations reçues avant le début du séjour. Le cas échéant, la fiche devra être transmise au moment de l'arrivée de ce dernier à Cité Joie.**
- En concertation avec vous, Cité Joie se réserve le droit de modifier votre choix de séjour.
- Aucune inscription téléphonique n'est acceptée.
- Un montant de 1\$ par inscription est appliqué au paiement de l'adhésion de Cité Joie à l'Association des camps du Québec (ACQ).
- Un montant de 6 \$ par inscription sert aux frais du T-shirt.
- Votre demande d'inscription sera traitée dès la réception de la fiche d'inscription, du premier versement et de la fiche du vacancier 2024.
- Pour le transport des usagers par la STAC, veuillez vous assurer d'avoir un responsable désigné à l'arrivée et au départ.
- Le formulaire d'administration des médicaments (FAM) doit nous être acheminé une semaine avant le séjour.

Note

La fiche du vacancier 2024 doit obligatoirement être complétée dès l'inscription.



Politique de remboursement

EN CAS D'ANNULATION OU D'UN DÉPART PRÉMATURÉ, LES FRAIS ADMINISTRATIFS DE 80 \$ NE SONT PAS REMBOURSABLES.

Annulation de séjour pour raisons de santé

Jusqu'au 17 juin 2024, 100 % des frais de séjour sera remboursé pour des **raisons de santé empêchant le vacancier de participer à son séjour**. Une demande d'annulation écrite et un **certificat médical** sont obligatoires pour avoir droit au remboursement.

Départ prématuré

Pour tout départ avant la fin du séjour avec présentation d'un certificat médical confirmant l'état de santé, **50 %** des journées de camp non-utilisées seront remboursées.





COVID-19

En cas de prolongation de la pandémie de COVID-19 ou l'avènement de toute autre épidémie, Cité Joie se réserve le droit de prématurément mettre fin à un séjour ou d'annuler les séjours prévus dans le cadre du programme estival. En pareilles circonstances, la Corporation Cité Joie agira selon les directives établies par les autorités publiques concernées. Les frais administratifs versés à ce jour ne seront pas remboursés.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale et suivons les directives du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour éviter que Cité Joie ne devienne un lieu de propagation ou un foyer d'éclosion. Notre personnel est formé pour intervenir de manière sécuritaire et efficace auprès de notre clientèle. Les procédures à suivre vous seront communiquées quelques jours avant l'arrivée du vacancier au camp.

Arrivée prématurée ou départ tardif

L'heure d'arrivée pour le séjour est **9 heures** et l'heure de départ entre **15 et 16 heures**. **Des frais de 30 \$ par heure** supplémentaire sont applicables au cas où un vacancier ne respecte pas cette directive **sans entente préalable avec la direction** de Cité Joie. Le montant facturé sera payable sur place, la journée même.

Remboursement

Le versement pour un remboursement sera produit seulement à la fin du programme estival, en septembre 2024.

Camp de jour spécialisé

Un camp de jour qui offre une opportunité supplémentaire de vivre une belle expérience de camp estival :

- une équipe expérimentée;
- un milieu favorable à la pratique d'activités récréatives;
- une programmation adaptée; et
- des thèmes estivaux.

Clientèle

- 12 ans et plus
- Déficience intellectuelle autonome
- Capacité de 12 vacanciers

Transport

Autonome, ou avec une entente avec le STAC de la Capitale-Nationale ou celui de la MRC de la Jacques-Cartier.

Période

17 juin au 16 août

Lundi au vendredi

8h30 à 16h00

Inscription, coûts et modalités

Contactez Cité Joie, programme estival Camp de jour au 418-849-7183 de 8h00–17h00.



Grille tarifaire

Camp de jour spécialisé, été 2024

Frais administratifs pour l'inscription au programme Camp de jour : 45 \$

- Aucun frais administratif si déjà inscrit au programme Camp de vacances estival 2024.
- Les frais administratifs d'inscription ne sont pas remboursables.

Forfaits

- Prix à la semaine (lundi–vendredi) : 375 \$
- Un rabais de 10 % s'applique sur le montant total lorsque vous prenez huit (8) semaines, excluant le frais d'administration

Conditions et limites

- Les semaines peuvent être réservées lors de l'inscription ou en tout temps en fonction des disponibilités et de la capacité hebdomadaire du programme.
- En cas d'annulation pour des raisons de santé avec une preuve et un certificat médical, Cité Joie rembourse les semaines non consommées. Sans preuve médicale, les semaines non consommées et les frais administratifs ne sont pas remboursées.
- L'achat des semaines doit être fait avant le début du programme Camp de jour.

Merci à nos partenaires



NOS PARTENAIRES FINANCIERS

*ARLPH de la Capitale-Nationale • AQLPH • Télé-bingo Rotary •
CIUSSS de la Capitale-Nationale*

NOTE

Publication des partenaires selon les confirmations reçues au moment du montage du document. Plusieurs autres partenaires/donateurs peuvent se joindre à ceux-ci.



Cité Joie, tout un monde de sourires

VIENS T'AMUSER AVEC NOUS!

citéjoie

28, chemin des Cascades
Lac-Beauport, QC
G3B 0C4

418-849-7183
cite.joie@citejoie.com
citejoie.com

Fiche d'inscription 2024

N'oubliez pas de remplir les sections au verso →

Cette demande d'inscription ne constitue pas une acceptation automatique et finale.
Compléter et retourner, les formulaires incomplets ne seront pas traités.

Nom du vacancier :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. rés. :

Tél. bur. :

Adresse courriel :

Si vous avez une adresse courriel, il est important de l'inscrire!

Numéro d'assurance maladie (obligatoire) :

Exp. :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : __ / __ / ____

Âge :

Déficiences :

1^{ère} visite à Cité Joie : Oui Non

Utilisation d'un fauteuil roulant : Oui Non Longue distance seulement

Réside chez : M. ou Mme

Famille naturelle

Famille d'accueil

Ressource de type familial

Résidence intermédiaire

Autres (spécifiez) :

VEUILLEZ COCHER VOTRE
OU VOS SÉLECTIONS :

Dates

Coûts

Inscription

RATIO RÉGULIER

Séjour 1

17 au 21 juin

730 \$

Séjour 2

24 au 28 juin

730 \$

Séjour 3

1 au 5 juillet

730 \$

Séjour 4

8 au 12 juillet

730 \$

Séjour 5

15 au 19 juillet

730 \$

Séjour 6

22 au 26 juillet

730 \$

Séjour 7

29 juillet au 2 août

730 \$

Séjour 8

5 au 9 août

730 \$

Séjour 9

12 au 16 août

730 \$

RATIO PARTICULIER 1/1 (places limitées)

Séjour 1

24 au 28 juin

905 \$

Séjour 2

1 au 5 juillet

905 \$

Séjour 3

8 au 12 juillet

905 \$

Séjour 4

5 au 9 août

905 \$

ATTENTION : les frais administratifs d'inscription ne sont pas remboursables en cas de situation épidémique ou d'annulation. Consultez la politique d'annulation.

Paiement effectué par le parent/usager :

Chèque

1^{er} versement :

2^e versement :

3^e versement :

Carte de crédit (un seul versement à l'inscription)

Visa Mastercard

Numéro de la carte :

Exp. :

Signature :

Voulez-vous recevoir le Relevé 24? Oui Non

Oui Non Incrire le NAS du payeur :

Paiement effectué par une autre source (veuillez indiquer les coordonnées complètes) :

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Montant :

Est-ce que l'on doit facturer? Oui Non

Paiement effectué par un établissement de santé (veuillez indiquer les coordonnées complètes) :

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Montant à facturer :

Intervenant de référence :

Paiement effectué par le Curateur public (veuillez indiquer les coordonnées complètes et le numéro de dossier) :

Personne de référence :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Montant à facturer :

N° de dossier :

Autres :

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de: Cité Joie inc.

Je, soussigné, atteste que les informations fournies sont véridiques et que le vacancier est apte à participer à la programmation du camp de vacances (capacité à réaliser une routine de vie quotidienne, capacité à respecter les autres participants et le personnel, capacité à participer à des activités récréatives).

Nom :

Signature :

Date :



Retourner à :
Cité Joie, Programme Camps Répits 2024

28, chemin des Cascades
Lac-Beauport (QC) G3B 0C4

Pour de plus amples informations,
veuillez communiquer avec la direction
du programme Camps Répits 2024

Téléphone : **418-849-7183**
Courriel : **cite.joie@citejoie.com**

Section réservée à l'usage de Cité Joie

de l'inscription :

Reçue le : __ / __ / ____

Annulation : __ / __ / ____